

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 060023

950 £3

comme

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9798 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ALLAOUI MOURAD

Date de naissance : 18/03/1972

Adresse : Bd CITENGUISSE IMM CITENGUISSE N°1

SMAALA SETTAT

Tél. : 0665151188 Total des frais engagés : 2660,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور بدري سفيان  
Dr.BADRI Soufiane  
Chirurgien- Ophtalmologue  
Angle Boulevard Hassan II et Rue  
Hassan II et Annal 1, 1er étage- SETTAT

Date de consultation : 02/03/2020

Nom et prénom du malade : ALLAOUI MOURAD Age : 48 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

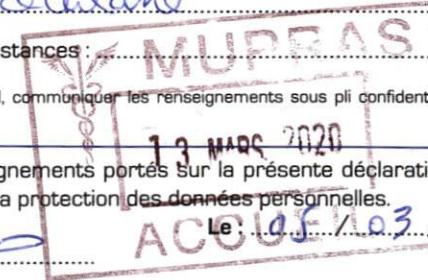
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : NSR

Signature de l'adhérent(e) : ACCUEIL 03/03/2020



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/03/20	CS		200,00	DR BADI Soufiane Chirurgien- Ophtalmologue Angle Boulevard Hassan II et Rue Ibn Sina 10000, Aïnai 1, 1er étage - SETTAT

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du TRAIN 8, Bis Rue La Gare 33000 Settat. Tél: 05 23 40 34 34	02/03/20	6000
		INPE:062073085

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
NABIL VILLE	04/03/20					24,00,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS	DEBUT D'EXECUTION			
FIN D'EXECUTION	CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	MONTANTS DES SOINS	H	25533412 21433552 00000000 00000000	
		D 00000000 00000000 35533411 11433553		
		G B		
[Création, remont, adjonction]	DATE DU DEVIS	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
DATE DE L'EXECUTION	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



Docteur Soufiane BADRI  
CHIRURGIEN-OPHTALMOLOGUE

الدكتور بدرى سفيان  
أخصائى طب و جراحة العيون

02 mars 2020

Mr. ALLAOUI MOURAD

600

1/ OXYAL. COLLYRE



1 goutte 3 fois par jour 2 Mois

مصنف النظر  
Pharmacie du TRAIN  
8, Els Rue La Gare Smaïla  
Settat-Tel.: 05.23.40.34.77



الدكتور بدرى سفيان  
Dr.BADRI Soufiane  
Chirurgien- Ophtalmologue  
Angle Boulevard Hassan II et Rue  
Hansali, Immeuble El-Amal 1, 1er étage- SETTAT

☎ 05 23 71 26 00 ☎ 07 67 224 295

✉ dr.badri.soufiane@gmail.com

Angle Boulevard Hassan II et Rue Ahmed El Hansali, Immeuble Al-Amal 1 , 1<sup>er</sup> étage - Settat

زاوية شارع الحسن الثاني وزنقة احمد الحنصالي, عماره الامل 1, الطابق الاول - سطات



**Docteur Soufiane BADRI**  
CHIRURGIEN-OPHTALMOLOGUE

الدكتور بدرى سفيان  
أخصائى طب و جراحة العيون

**02 mars 2020**

**Mr. ALLAOUI MOURAD**

Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP :

ODG = + 1.75

NATEL VISION  
Société Nabil  
Opticien Optométriste  
5 Bd Hassan II Missirat Ennwal Settat  
Tél/Fax: 05 23 72 22 51

الدكتور بدرى سفيان  
Dr.BADRI Soufiane  
Chirurgien-Ophtalmologue  
Angle Boulevard Hassan II et Rue  
Hansali, Immeuble Al-Amal 1, 1<sup>er</sup> étage- SETTAT

**☎ 05 23 71 26 00 ☺ 07 67 224 295**

**✉ dr.badri.soufiane@gmail.com**

**📍 Angle Boulevard Hassan II et Rue Ahmed El Hansali, Immeuble Al-Amal 1 , 1<sup>er</sup> étage - Settat**

**زاوية شارع الحسن الثاني وزنقة احمد الحنصالى, عماره الامل 1, الطبق الاول - سطات**

# OPTIQUE NABIL VISION

Optique Médicale et Solaire - Lentilles de contact

Settat, le :

04/03/20

## FACTURE

N° 011085

Client : Allaoui Mourad

	SPH	CYL	AXE	ADD
OD				+1,75
OG				+1,75

Qté	Désignation	P.U (TTC)	Montant(TTC)
1	MONTURE Optique	800	800,00
2	VERRES Organique antireflet -1,6 INDO	800	1600,00
Total (TTC):			2400,00

Arrêtée la Présente Facture à la somme de :

Deux Mille Quatre  
cents Dhs the

Deux Mille Quatre

NABIL VISION

SRIEJ Nabil

Opticien Optométriste

5 Bd Hassan II / Kissariat Ennakhil Settat

Tél/Fax: 05 23 72 03 51